

Recherches sociographiques



Guy BERTRAND, *400 capsules linguistiques II*, Montréal, Lanctôt / Radio-Canada, 260 p.

Nicole Gagnon

Volume 47, numéro 2, mai-août 2006

La santé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/014216ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/014216ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagnon, N. (2006). Compte rendu de [Guy BERTRAND, *400 capsules linguistiques II*, Montréal, Lanctôt / Radio-Canada, 260 p.] *Recherches sociographiques*, 47(2), 387-389. <https://doi.org/10.7202/014216ar>

« réelle » (car constatée objectivement) contribue aussi à la renforcer, conformément aux vœux de l'auteure.

John HUMBLEY

Université Paris 7 Denis-Diderot.

Guy BERTRAND, *400 capsules linguistiques II*, Montréal, Lanctôt / Radio-Canada, 260 p.

Le gardien de la langue à la Société Radio-Canada nous offre ici en vrac, vraisemblablement tels que diffusés sur les ondes de la radio publique au gré de l'inspiration du moment, une seconde fournée de ses mini-propos linguistiques, agrémentés d'une vingtaine de caricatures signées Dupras. Faute d'ordre alphabétique ou d'une classification quelconque, on a de la difficulté à s'y retrouver. A posteriori, les dites capsules peuvent cependant se regrouper en trois grandes classes : notes d'érudition sur l'origine des mots (environ 10 %) ; distinctions sémantiques auxquelles joindre de plus rares règles de grammaire ou de prononciation (environ un tiers) ; considérations proprement normatives de type « ne dites pas, mais dites », dont la majorité portent sur les anglicismes (un tiers) et quelque 13 % sur ce que Bertrand préfère appeler les régionalismes, s'évitant ainsi d'avoir à choisir entre québécoismes et canadianismes. Le reste est divers (populismes, archaïsmes, néologismes...) ou mal classable.

Destinée d'abord à usage interne, la norme du radio-canadienfrançais repose implicitement sur trois principes. Le premier se ramène au vieil aphorisme « l'anglicisme, voilà l'ennemi ». Quant aux deux autres, ils s'énoncent comme suit : « Certains régionalismes de chez nous sont bien formés et on peut se permettre de les utiliser dans la langue familière. Dans la langue surveillée, en revanche, il est préférable d'avoir recours à des mots appartenant au français standard commun à tous les pays francophones, ne serait-ce que pour être compris de tout le monde. » (381) Autrement dit : l'usage international prévaut sur l'usage québécois, et la langue surveillée – dite aussi « de bonne tenue » – est « plus élégante et plus correcte » (269) que la langue familière.

Nonobstant son refus systématique des anglicismes et en vertu du second principe, Bertrand prescrit « match » plutôt que « joute » ou « partie », arguant que ce mot attesté depuis cent cinquante ans est devenu aussi français que les deux autres (105). Quant à nos sans doute tout aussi anciennes « bines », il faut les réserver à la langue familière, « fèves au lard » étant par contre un régionalisme de bon aloi (1). La norme radio-canadienfrançaise accepte de même « argent sale », calque « courant dans toute la francophonie » (98), « gratte-ciel » (256), qui a perdu ici son statut petitlaroussien de calque, et le pourtant régional « changement d'huile » (358). Tous les autres calques sont condamnés, si bien formés paraissent-ils

(température en bas de zéro, tordre le bras, faire un fou de soi, bar à salade, chèque sans [pas de] fonds, etc., sans oublier le fameux « parler à travers son chapeau »).

Les positions de Bertrand en matière de régionalismes sont beaucoup plus nuancées. Ceux de « bon aloi » ont droit de cité (aréna, 46 ; sécuritaire, 296 ; bordée, 344). Plusieurs sont « acceptables » (garde-robe, 201 ; vadrouille, 222 ; faire de l'esprit de bottine, 245) ou déclarés sympathiques (branler dans le manche, 178). Bon nombre sont confinés dans la langue familière (à la mitaine, 55 ; baveux, 104 ; taponner, 214 ; panier percé, 283 ; flanquer une volée, 349) ou encore « à éviter » (fesser dans le dash, 269) bien que « sympathiques » (cossin, 208) ou « pas franchement condamnables » (vite en affaire, 135 ; j'ai hâte à, 186 ; j'ai le motton, 265). Quelques-uns enfin sont critiqués (crémage de gâteau, 226) ou condamnés (poigner, au triple sens de « poignez-vous pourquoi les hommes poignés ne poignent pas ? », 280 ; moins pire, 310 ; rond de poêle, 316).

Ce livre sans prétention et fort « sympathique », comme l'auteur se plaît à dire de plusieurs québécoismes, est en somme de peu d'utilité. D'abord, parce qu'il est malaisé à consulter. Et parce que la norme de la langue parlée sur les ondes publiques ne vaut pas nécessairement pour l'honnête citoyen, à qui je proposerais plutôt le quasi contre-pied des trois principes de Bertrand. 1. S'il convient de refouler vigoureusement les anglicismes contemporains, en provenance des industries du spectacle ou de la France branchée, on peut se permettre d'être indulgent pour les vieux mots de la langue vulgaire, importés avec les techniques qu'ils nommaient et qui ont acquis un plus solide droit de cité que les nouveaux venus en authentique français. Quant au calque pertinent et bien formé, il devient un bon mot de la langue française, peu importe son origine : bien sûr qu'il faut conserver les « droits de l'homme » en lieu du calque mal fondé « droits humains » (216), mais pourquoi « fin de semaine » – que l'usage distingue bien de la fin de la semaine – vaudrait-il moins que fin de siècle, ou « boules-à-mites » que mort-aux-rats ? 2. La langue vulgaire offre de meilleures ressources expressives que la langue « punie » (Gilles Vigneault) du radio-canadien français, dont les praticiens ne peuvent prononcer deux phrases sans les épinglez de trois « vraiment », ce très international signifiant zéro de l'expressivité. 3. Au lieu de gommer les particularités dialectales dans un terne français standard, j'opterais pour cette forme d'internationalisme qui consiste à apprendre les mots d'autrui tout en conservant chacun les siens. « Fais gaffe à tes pompes et visse le clebs du frangin : le poulet a son flingue. » Ces mots qui n'ont pas cours au Québec figurent tous dans le *Petit Larousse* et peuvent devenir compréhensibles à quiconque, moyennant un peu d'accoutumance. Réciproquement et même sans dictionnaire, car peut-être une couple de ces autres mots posent un problème d'intelligibilité, un Parisien pourrait « pogner » l'à peu près équivalent – et globalement peu recommandable, j'en conviens – « tchèque tes claques pis ouâtche l'astie de chien du flo : le beu a son gun ». En tout cas, les

cousins français ont su reconnaître le « pouvoir d'évocation » et la facture « parfois très classique » de la belle langue vulgaire de Richard Desjardins.

Nicole GAGNON

*Professeur retraité de sociologie,
Université Laval.*

Pierre GEORGEAULT et Michel PAGÉ (dirs), *Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion pluridisciplinaire*, Montréal, Québec Amérique, 2006, 347 p. (Débats.)

En 1999, le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) – mais pas nécessairement du français supérieur¹ – a testé un nouvel indicateur statistique pour mesurer les effets de la législation linguistique québécoise, la « langue d'usage public », mais sans rallier certains démographes et nationalistes (deux espèces réputées chicanières), qui persistent à considérer la langue parlée à la maison comme le seul signe probant d'une conversion réussie des immigrants, sinon des anglophones de naissance. La vitalité du français à Montréal, où tout se joue, prête aussi flanc au contentieux : pour la chiffrer, faut-il s'en tenir aux seuls résidents de l'Île, densément anglo et hétérophone, ou leur agglomérer tous ceux de la couronne métropolitaine, largement francophone – qui envahissent quotidiennement la ville centre, n'est-ce pas ?

Soupçonnant que ces résistances dépassaient la validité technique d'un instrument de collecte, le CSLF a demandé au sociopsychologue Michel Pagé, de l'Université de Montréal, de faire le point (enjeux fondamentaux et recherche à jour) sur la place actuelle et l'avenir du français au Québec. Les réactions écrites d'une douzaine d'experts à ce document de réflexion, révisées après un symposium de deux jours, sont ici sandwichées entre une préface idoine de Nadia Assimopoulos, présidente du Conseil, et une synthèse très efficacement condensée de son directeur de l'administration et de la recherche, Pierre Georgeault, sans pour autant engager officiellement l'organisme, of course.

1. Décodez-moi ça : « Devant les réussites des francophones à reconquérir un statut égalitaire au sein... » ; « La problématique de l'usage du français semble être campée sur la possibilité... » ; « ... l'envers de la médaille des processus cognitifs... » ; « ... examiner cette dynamique en regard de son influence sur les changements... » ; « ... les implications de la prise en compte [...] sur l'analyse... » (Introduction, p. 22-23). Ça s'améliore beaucoup par la suite, quand les signataires parlent pour eux-mêmes, mais ce n'est pas toujours très transparent.